



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 2024

Le trois septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures cinquante minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12
Nombre de Conseillers municipaux présents : 9
Date de la Convocation du Conseil Municipal : 30 août 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET		Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	Christian PRUNIER
		Fabrice ADAMO

Absent excusé ayant donné procuration :

- M. Alexandre NIKSARLIAN a donné procuration à M. Jean-Claude LAURANTIN
- M. Adrien MILLET a donné procuration à M. Joël NERBUSSON
- Mme Sophie RIVALLEAU a donné procuration à Mme Sabrina LAURENTIN

Secrétaire : M. Jean-Louis RIDOUARD a été nommé secrétaire de séance.

D- 20240052 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves de l'école Graine d'Espoirs. Cette subvention couvrira les frais de location de deux structures gonflables pour la fête de l'école et les lots de la fête du 14 juillet.

Le montant proposé est de 483,51 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix des membres présents et représentés de :

- D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 483,51 € à l'APE ;
- DE PREVOIR les crédits nécessaires au BP de l'exercice 2024.

Le Secrétaire de Séance
M. Jean-Louis RIDOUARD

Au registre sont les signatures.
Fait et Délibéré en Mairie
Pour copie conforme

Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20240905-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-09-2024

Publication le : 05-09-2024

